## LVMH

Société Européenne au capital de 151 508 201,70 euros Siège social : 22, avenue Montaigne – 75008 Paris 775 670 417 RCS PARIS

## Assemblée générale mixte du mardi 30 juin 2020

## Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires

Dans le contexte de l'épidémie du virus Covid-19 l'Assemblée générale des actionnaires, se tiendra le mardi 30 juin 2020 à 10 heures 30 hors la présence physique des actionnaires, au siège social de la Société, 22 avenue Montaigne (Paris 8ème).

L'avis préalable de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions ainsi que les conditions et modalités de participation et de vote à l'Assemblée, a été mis en ligne sur le site Internet du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires «BALO» (www.journal-officiel.gouv.fr/balo) le lundi 25 mai 2020, bulletin numéro 63.

L'avis de convocation a été mis en ligne sur le site Internet du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires « BALO » (www.journal-officiel.gouv.fr/balo) le lundi 8 juin 2020, bulletin numéro 69.

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Conformément à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce, les actionnaires pourront consulter, à compter de ce jour, sur le site Internet de LVMH <u>www.lvmh.fr</u> (Rubrique Actionnaires/Actionnaires individuels/Assemblées générales) les documents d'information préparatoire à cette Assemblée.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement le site Internet de la Société pour être informés des dernières communications.